

ENGAGEMENT DE SERVICES

Je/Nous _____ ci-après nommé client m'engage à suivre les instructions et directives fournies par le chef de caravane. Je m'engage à ne pas briser l'harmonie de la caravane et d'être courtois envers mes compagnons de voyage, ne pas respecter à ces deux principes sera interprété par le chef de Caravane comme un bris de contrat. Me munir et/ou d'obtenir les documents de voyage requis (passeport, permit de véhicule, visa de touriste etc.). Le client demeure toujours pleinement responsable de son comportement et de ses propres déplacements durant le voyage. Les itinéraires et villes décrit dans nos brochures sont sujet à changement et ne devraient en aucun cas être considérées comme critère déterminant à votre réservation. Les itinéraires et tournées au Mexique et en Amérique Centrale (Tours de Ville & Sorties) peuvent être changer, modifier ou annulé sans préavis s'il devient évident que le bien-être ou la sécurité du groupe est menacé. Ces changements, modifications ou annulations peuvent être fait sans pénalité ou perte à Pierre Blais ou compensation au(x) Client(s). Aucun remboursement sera accordé au client dans le cas d'un retard, pour quel qu'en soit le motif. Si le fournisseur ne peut offrir les services promis durant le voyage, le client sera dédommagé proportionnellement au trajet et/aux services non reçus. Ce dédommagement n'excédera jamais la valeur du coût total du forfait payer à Pierre Blais. Ce dédommagement peu être sous forme de services compensatoires que le fournisseur jugera approprier. Le fournisseur se réserve le droit d'accepter de servir qui il veut et de refuser ceux qu'il ne veut pas servir. Le fournisseur se réserve le droit de changer ou d'annuler l'itinéraire sans aucun préavis. Le paiement final (balance) doit être reçu avant la date de fermeture du forfait choisi, sinon le client pers son dépôt et sa réservation. Aucun remboursement sera accorder pour un retard de paiement. Il n'y aucun remboursement pour quel qu'en soit le(s) motif(s) à un client qui refuse de participé à un événement qu'il a déjà payé.

Règlements

Le fournisseur ne sera pas responsable de l'inexécution de ses obligations causée par des circonstances indépendantes de sa volonté. Quitter la caravane sans la permission par écrit du chef de caravane ou ne pas suivre les autres équipages sur la route seras considérer comme un brie de contrat par le fournisseur. Un client qui refuse de suivre les directives donner par le chef de Caravane recevras un avertissement, si le problème persiste, ces actions seront interpréter par le chef de Caravane comme un bris de contrat. Dans l'éventualité d'un bris de contrat pour quel qu'en soit le(s) motif(s) le(s) client(s) devra quitter la caravane immédiatement et ce(s) client(s) ne pourras exiger aucun remboursement de la part du fournisseur. Le client qui désir annuler avant ou durant le voyage ne pourra avoir ou exiger un remboursement de la part du fournisseur. Le fournisseur se réserve le droit d'annulation d'un voyage avant le départ sans aucun préavis dans ce cas un remboursement de 100% du forfait sera accordé au client. **Tous dépôts sont non remboursables. L'achat d'assurance annulation est la responsabilité du client.**

Limitation des responsabilités

La responsabilité du fournisseur se limite à fournir un service de guide d'une ville à l'autre en Caravane pour les clients qui auront payé le forfait au complet et de servir d'intermédiaire entre les voyageurs et les fournisseurs de services Ex : (banques, hôpital, transporteurs, hôtels, terrains de camping, etc.). Cependant, comme il nous est impossible d'exercer un contrôle direct sur ces organisations, le fournisseur ainsi que le chef de caravane qui est son représentant se dégage de toutes responsabilités quant à toutes réclamations pour perte, dommage matériels, retard, maladie, blessure, incommodité, stress, perte de jouissance, anxiété, découlant de : Fautes, erreur, négligence ou omission de sa part ou des services touristiques, des banques, des transporteurs de services aériens ou terrestres, des hôteliers, des terrains de camping, etc., et de leur personnel. Le fournisseur ne sera pas tenu responsable Si le client ne peut ou ne veut poursuivre l'itinéraire, pour quelques raisons tel que : Les bris mécaniques, manque de services ou problème avec la loi du pays, dommages matériels, pertes de biens et vols, blessures personnelles, maladies, troubles psychologiques ou psychiques, stress, inconvéniens ou décès pour quelque cause que ce soit, incluant, maladie tropicale, empoisonnement alimentaire, accident, incendie, incommodité, stress, perte de jouissance, anxiété, changement à l'itinéraire ou de destinations, conditions des routes, fin prématurée du voyage, pour cause de conflit armé, guerre, troubles politiques, terrorisme, insurrection, etc. Dans les causes mentionner ci-haut il n'y aura aucun remboursement. Le client demeure toujours pleinement responsable de tous ses déplacements durant le voyage et de tous déboursés, soit pour visite, site de camping, réparations de véhicules, droits au gouvernement, autoroutes et permis (selon le forfait payer). Le(s) client(s) donne la permission à Pierre Blais de ce servir de photos ou vidéos prises par lui même ou autres personnes à des fin de publicités et ceci sans aucune compensation. Notez bien : que pour les fins de cet engagement de services le(s) client(s) adhère et reconnaît seulement les lois de l'Ontario, Comté de Prescott Russell. Je reconnais et j'accepte en apposant ma signature tous les termes et conditions de cet engagement de services.

DATE : jour : ___ mois : ___ année : ___

Signatures : Chauffeur

Partenaire